

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190409-2019_04_09_07-DE



(Finistère)

Landéda, le 1^{er} avril 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019

Dénomination de quartier

RAPPORT N° 07/2019-03

Un permis de lotir a été délivré dans la route de Kervigorn au croisement de An Divis et Kerverdy. Des constructions de particuliers sont en cours et afin de faciliter leur démarche auprès d'Orange et ENEDIS, la Commune peut délivrer un nom de quartier.

Quatre propositions ont été émises et discutées :

- Gouer Hir : Long Ruisseau
- kreisteiz : Midi
- Kroaz Ar Su : croix du sud
- Pen Ar Land' : le bout de Landéda

Après consultation de la commission toponymie, la dénomination proposée à l'approbation du conseil municipal est : Gouer Hir.

En effet, historiquement, les anciens appelaient ce quartier GOUER HIR.

En conclusion, je vous propose donc de dénommer ce quartier GOUER HIR.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Nombre de membres	
en exercice	= 23
Présents	= 18
Votants	= 22

**Délibération du conseil
municipal**

N°07/2019-03

Réunion du 9 avril 2019

DÉNOMINATION DE QUARTIER

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la Commune,

Etaient présents : David KERLAN, Jean-Luc CATTIN, Anne POULNOT-MADEC, Bernard THEPAUT, Alexandre TREGUER, Christophe CARIOU, Ronan CORBEL, Erwan GUIZIOU, Rachel MARZIOU, Solange PELLEN, Isabelle POUILLAIN, Jean-Pierre GAILLARD, Danièle FAVE, Céline PRONOST (arrivée 18h15), Hervé LOUARN, Philippe COAT, Philippe MASQUELIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

M. Daniel GODEC (Procuration à M. Alexandre TREGUER)
M. Pierre-Louis LE CAM (Procuration à Mme Isabelle POUILLAIN)
M. Laurent LE GOFF (Procuration à Mme CHEVALIER Christine)
M. Philippe MARTIN (Procuration à M. David KERLAN)
Mme Cathy LARIDAN

M. David KERLAN a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

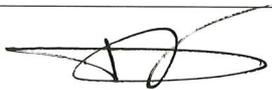
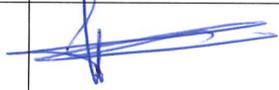
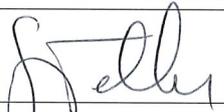
Vu le rapport de Mme le Maire en date du 1^{er} avril 2019,

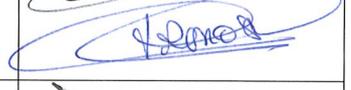
Considérant que les membres du Conseil municipal décident par 22 voix,

M. Bernard THEPAULT, Rapporteur, entendu,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil municipal décide de nommer ce quartier GOUER HIR, en référence historique.

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
CATTIN Jean-Luc	
POULNOT - MADEC Anne	
THEPAUT Bernard	
LARIDAN Cathy	Absent
TREGUER Alexandre	
LE GOFF Laurent	Procuration
PELLEN Solange	
MARTIN Philippe	Procuration
GODEC Daniel	Procuration
LE CAM Pierre-Louis	Procuration

POULLAIN Isabelle	
CORBEL Ronan	
GUIZIOU Erwan	
MARZIOU Rachel	
CARIOU Christophe	
GAILLARD Jean-Pierre	
FAVÉ Danielle	
PRONOST Céline	
LOUARN Hervé	
MASQUELIER Philippe	
COAT Philippe	